

Tarifs :

700 euros par personne à partir de 12 ans

600 euros pour les moins de 12 ans

Ce prix comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme climatisé d'Écully à Rome (aller/retour)
- L'hébergement en pension complète à proximité du Vatican et du centre-ville de Rome
- Les frais d'entrée dans les sites
- L'assurance multirisque, souscrite par le diocèse de Lyon : assistance, interruption de séjour, rapatriement et bagages
- Les frais du service des pèlerinages du diocèse
- Les pourboires & offrandes de messe

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément possible pour une chambre individuelle : 100 €
- Les boissons lors des repas
- Le déjeuner du mercredi 23 février
- Le dîner du vendredi 25 février, au cours du voyage de retour

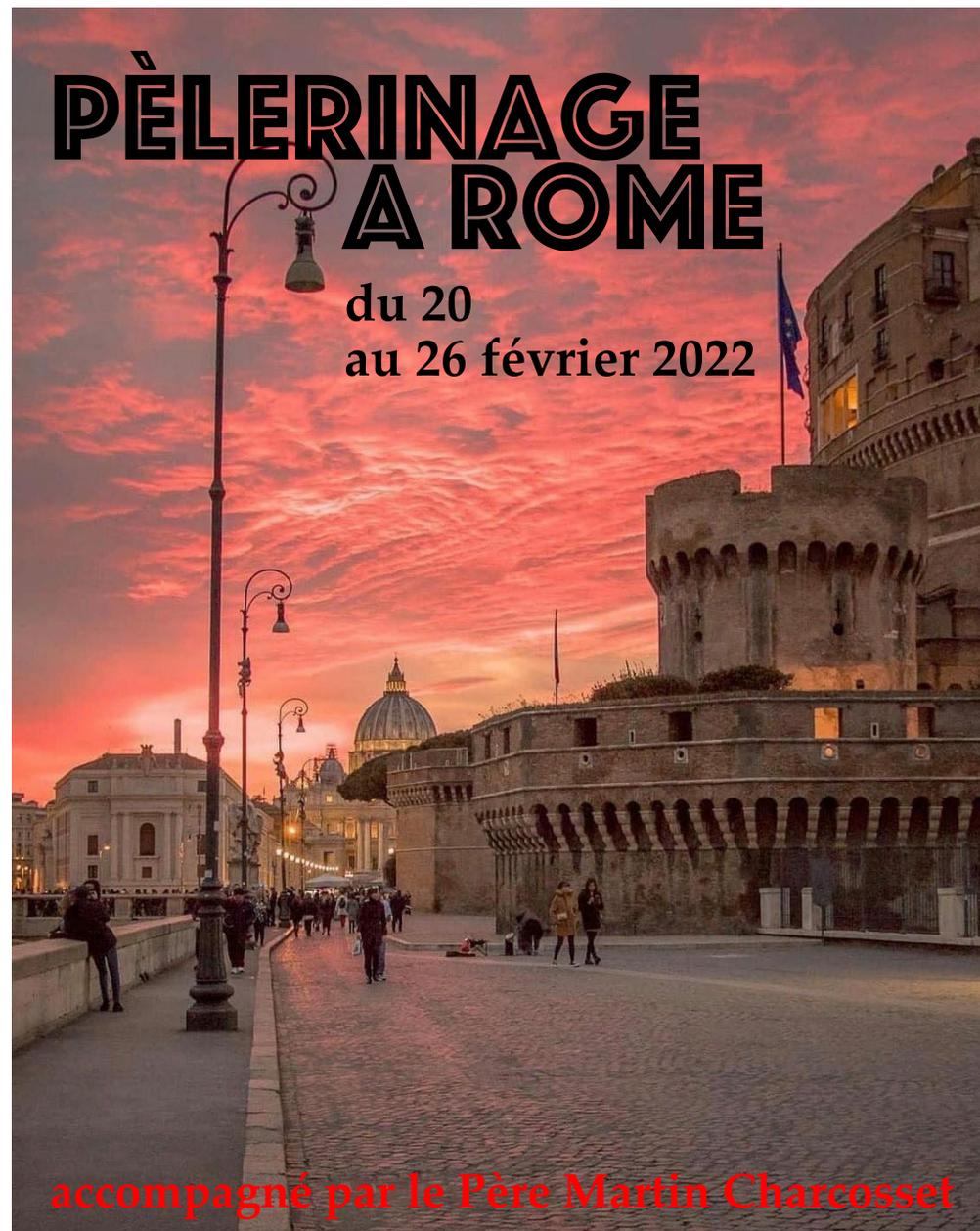
INSCRIPTION IMPERATIVEMENT AVANT LE 10 NOVEMBRE 2021

Déposez votre bulletin d'inscription rempli,
avec le chèque d'acompte et la photocopie de votre carte d'identité,
dans la boîte aux lettres de la cure d'Écully,
Place de l'Abbé Charles Balley, 69130 ECULLY

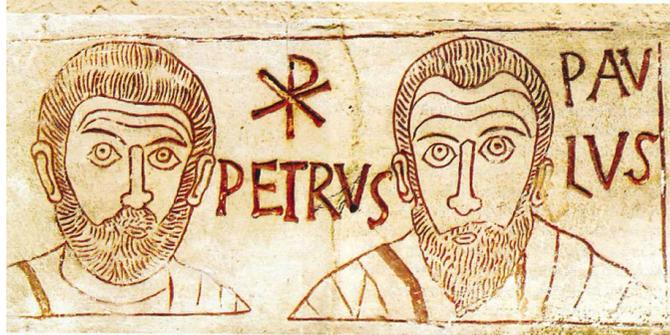
SERVICE DES
PÈLERINAGES



Pour toute question, écrivez à ensembleparoissialcdde@gmail.com
ou contacter Carole Déchelotte au 06.88.15.99.83



**Ensemble Paroissial Champagne, Dardilly, la Duchère et Ecully
Aumônerie étudiante des Grandes Écoles d'Écully**



Rome, Ville de l'Unité

Chaque 29 juin, l'Eglise fête ensemble les apôtres Pierre et Paul. Nous y sommes habitués, et nous oublions ce que cela a d'extraordinaire : car il y a peu de gens aussi dissemblables que ces deux-là. Pierre, un petit patron-pêcheur du Lac de Galilée, enthousiaste et rustre ; Paul, un Juif citoyen romain, de bonne famille, intellectuel fin et zélé. Puisque rien ne les prédisposait à se rencontrer, c'est le Christ qui les a appelés et qui les a mis à son service. Puisque rien ne les prédisposait non plus à s'entendre, c'est l'Esprit saint qui leur a donné de travailler pour que l'Eglise respire de ses deux poumons – celui de la promesse faite au peuple Juif, et celui de la mission étendue à toutes les nations – et c'est lui encore qui leur a donné la force d'aller jusqu'au témoignage du martyre, à Rome, le centre du grand Empire. En allant en pèlerinage ensemble à Rome, nous venons demander à saint Pierre et saint Paul le secret de l'unité. Notre ensemble paroissial encore à l'état natif a besoin de cette unité pour grandir et prendre sa pleine mesure ! Allons la chercher, et rapportons-la comme un trésor précieux, une source de vie à la suite du Christ.

Père Martin Charcosset,
Curé de Champagne, Dardilly, la Duchère et Ecully

Programme de notre Pèlerinage

Nous partirons en autocar tôt, le matin du **dimanche 20 février**, et nous voyagerons toute la journée, nous préparant paisiblement à découvrir Rome.

Lundi 21 février, nous plongerons dans l'histoire antique : nous mettrons nos pas dans ceux des apôtres et martyrs des premiers siècles.

Mardi 22 février, fête de la Chaire de Saint-Pierre, nous visiterons le Vatican, à la fois lieu de prière et centre du gouvernement de l'Eglise.

Mercredi 23 février, nous prendrons part à l'audience du Pape François avant de visiter librement la ville tout l'après-midi.

Jeudi 24 février, nous découvrirons la Rome baroque et le grand mouvement du Concile de Trente qui l'a porté à partir du XVI^{ème} siècle.

Vendredi 25 février, nous finirons notre pèlerinage à Saint-Paul-hors-les-Murs, en demandant au Saint-Esprit de nous renouveler dans la mission.

Partis de Rome vendredi soir, nous voyagerons de nuit et arriverons chez nous à l'aube du **samedi 26 février**.

CONDITIONS D'ANNULATION : Ce programme est soumis aux conditions générales de participation, précisées au dos de la fiche d'inscription. **En cas d'annulation, le secrétariat doit être averti impérativement dans les 5 jours ouvrables : par mail ou par courrier, accompagné du certificat médical par lettre, le cachet de la poste faisant foi.** Annulation supérieure à 30 jours avant le départ, 60 euros seront retenus pour frais de dossier :

- entre 30 et 20 jours avant le départ, il sera retenu 30 % du montant total du voyage.
- . entre 19 et 7 jours avant le départ, il sera retenu 60 % du montant total du voyage.
- . entre 6 et 2 jours avant le départ, il sera retenu 80 % du montant total du voyage.
- . à moins de 2 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement